FONDATION

TRANSIT

URGENCE-ÉVALUATION-AEMO
NOTFALL-EVALUATION-SPFB

Rapport annuel

2014

Route du Platy 7
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 407 70 40

www.fondation-transit.ch

Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Rapport de la Présidente	Page 3
Rapport du directeur	
Lieu d'accueil	Page 4
20ème anniversaire	Page 7
AEMO	Page 11
Congrès apemo.ch	Page 14
Conclusion	Page 16
Donateurs	Page 16
Rapport de l'organe de révision	Page 17
Bilan et comptes 2014 :	
Lieu d'accueil	Page 18
Bilan et comptes 2014 :	
AEMO	Page 20

Conseil de fondation

Comité

Présidente	:	de WECK Antoinette
Vice-présidente	:	SCHAEFER Marie
Membre	:	PASQUIER Jean-Claude

Conseil :

BIELMANN Gilbert
de WECK Noëlle
DUVANEL Géraldine
WUEST Celia
ERARD David

Site internet

Vous trouverez d'autres informations concernant les activités de Transit sur le site internet de la Fondation : http://www.fondation-transit.ch/

Collaborateurs

Directeur

SCHWEIZER Pascal

Secrétaire

STUCKY Patricia, HAENNI Elisa (apprentie)

Intendance

CASAGRANDE Joëlle, MACE Mélanie, MENETREY Henri

Comptable (mandat)

DENERVAUD Martine

Superviseur (mandat)

SAUZET Dominique

Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

Educateurs/trices

BALESTRA Luana, CHUARD Virginie, CORMINBOEUF Georges, DE CLERCK Marc, PAGE Céline, PAPAUX Damien, SAGHIR Frédérick, SANDJO Chantal, SCHULTHEISS Rachel, SID'AMAR Kerima.

Educateurs/trices stagiaires

MONNARD Jeanne, MONTEIRO Katia, MOREL Aude, OGUZ Gulbahar, SUTTER Davide

Veilles actives (Lieu d'accueil)

BERTSCHY Nelly, GUMY Isabelle, LAUBSCHER-CAILLE Patricia, MACE Mélanie, MONNEY Janaina, XHEMALJI Avdi (remplaçant)

Psychologue

GRIESSER Nathalie

Psychologues stagiaires

LOPEZ GARCIA Leidy, DEGLISE Flavie, DUARTE RODRIGUES Débora

Service AEMO

Educateurs/trices

ACHERMANN Claudia, BERSET Joëlle, CRETTENAND-KOLLY Caroline, PROGIN-LIATTI Mélanie, PYTHOUD Ramon, SIGRIST Caroline, VOGEL-CORDIER Marianne

Educateurs/trices stagiaires

CANTIN Sylvain

Rapport de la Présidente

Projet d'agrandissement

Le Conseil s'est réuni à 2 reprises soit le 26 mars et le 5 novembre. Si la séance du 26 mars a été consacrée à l'adoption des comptes 2013 et du budget 2015, celle de novembre a été dédiée au projet d'agrandissement de Transit. Le Conseil a constitué un groupe de travail chargé de faire avancer ce dossier. Ce groupe est constitué du directeur, M. Pascal Schweizer, de MM. Jean-Claude Pasquier et Gilbert Bielmann ainsi que de la soussignée. Je tiens à remercier vivement les membres de notre comité qui s'engagent sans compter pour faire avancer ce projet d'agrandissement, indispensable pour répondre aux demandes croissantes de placements d'urgence.

Transit connaît un taux d'occupation de plus de 99%. Comme l'a relevé un article du journal « La Gruyère » du 2 juin 2015, les délais d'attente que connaît notre institution nous empêchent de porter secours à des enfants ou des Jeunes qui sont dans des situations de grande détresse.

L'Etat a reconnu la nécessité d'augmenter le nombre de places et soutient notre projet d'agrandissement du lieu d'accueil. Je tiens à remercier Mme la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre, sensible à nos préoccupations, ainsi que tout spécialement Mme Maryse Aebischer, Cheffe du Service de la prévoyance sociale, qui nous aide dans nos démarches de ses conseils avisés et constructifs.

Si Transit est devenu un acteur si important dans la prise en charge des jeunes en difficultés c'est grâce au savoir-faire et au professionnalisme développés par l'équipe des éducateurs de Transit dirigé avec sérieux et compétence par Pascal Schweizer. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma plus vive reconnaissance !

L'année 2015 marquera la 20ème année d'existence de Transit. Espérons que ce sera aussi celle qui nous donnera une solution pour l'agrandissement de notre fondation !

Service AEMO

Le Conseil tient aussi à souligner l'excellent travail effectué par les éducateurs de l'AEMO qui encadrent des enfants directement dans leur famille. Ce service facilite aussi grandement le retour dans leur famille des enfants placés à Transit. Le nombre de situations suivies a augmenté alors même que les subventions n'ont pas changé. Les délais d'attente sont toujours aussi longs, ce qui a pour conséquence d'envenimer les situations.

Projet CAP

La collaboration avec la Fondation CAP qui a débuté en 2012 s'est poursuivie en 2014 pour la plus grande joie des enfants. Cette fondation a offert à nos jeunes des journées animées par des personnalités d'exception (aventurier, alpiniste). Même si la mise en place de ces journées nécessite une certaine capacité d'adaptation, l'équipe des éducateurs tient à continuer cette expérience qui est si enrichissante pour les enfants. Le Conseil tient à remercier la fondation CAP de donner aux enfants de Transit la chance de vivre des moments d'une telle intensité.

Don et remerciements

La fondation de l'Emmanuel a une nouvelle fois fait preuve de sa générosité en gratifiant la fondation d'un don de CHF 5.000.- pour l'année 2014. Le Conseil est très touché par cette fidélité et remercie chaleureusement cette fondation pour son soutien renouvelé.

A ce montant s'ajoute un don privé de 700.- accordé par une famille suite au décès d'un de ses membres. Au nom du conseil, nous remercions vivement cette famille pour avoir transformé sa douleur en générosité.

Antoinette de Weck, Présidente

Rapport du directeur

Activités 2014 du lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

En 2014, le foyer Transit a comptabilisé 3620 journées de placement pour un total de 67 placements (30 filles et 34 garçons). A noter que trois jeunes ont été placés à deux reprises durant la même année[1].

Malgré le roulement important de l'effectif dû aux placements de courte durée[2], le taux d'occupation du lieu d'accueil pour l'année 2014 a atteint un record de 99,14% (3620 journées de placement sur un maximum de 3650). Les mois de janvier, février, avril, octobre, novembre et décembre ont affiché un taux d'occupation mensuel de plus de 100%. Un pic de 116% a été atteint au mois de janvier, ce qui correspond à une occupation moyenne de 11,7 jeunes pendant ce mois. Comme les années précédentes, une période plus calme a été observée durant l'été.

Taux d'occupation par mois[3]

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Taux d'occupation	344	293	276	327	279	277	303	265	267	321	307	361
Taux disponible	310	280	310	300	310	300	310	310	300	310	300	310

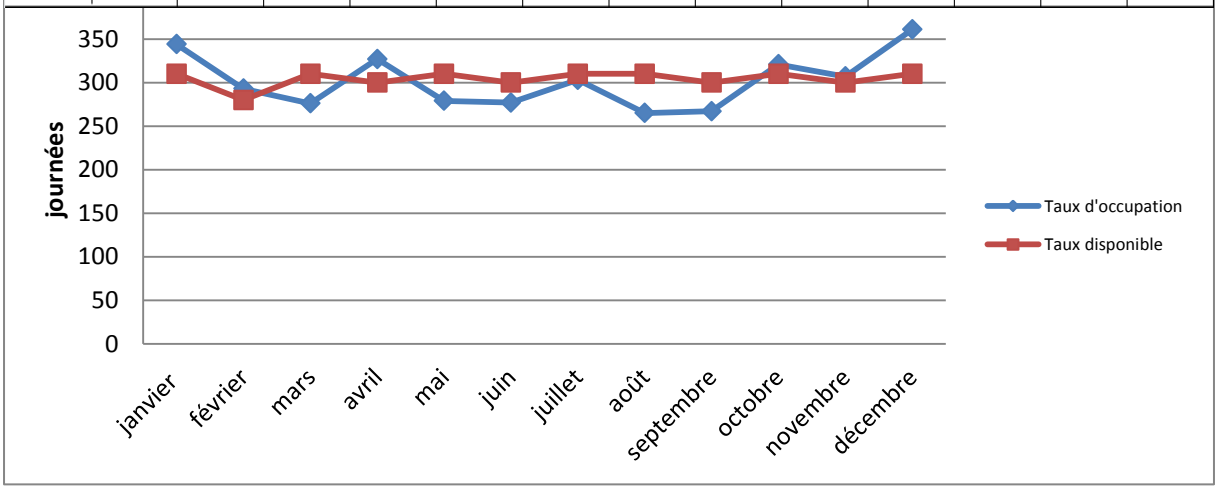

[1] Dans deux cas, Transit avait recommandé la poursuite du placement dans un autre foyer après l'évaluation, mais cette proposition avait été refusée et une nouvelle situation de crise a ensuite nécessité un deuxième placement d'urgence ; dans le troisième cas, le jeune avait dû retourner dans sa famille par manque de place après son premier accueil d'urgence, et il a ensuite été accueilli une deuxième fois suite à une nouvelle situation de crise dans sa famille.

[2] A chaque changement de résident, des jours de placements sont « perdus » du fait de l'intervalle inévitable entre le départ d'un jeune et l'arrivée du suivant.

[3] Le taux disponible est obtenu en multipliant le nombre de jours de chaque mois par le nombre de places, soit 10. Il représente le taux de remplissage maximal. Le taux d'occupation représente le total effectif des journées de placement pour chaque mois.

Ces chiffres traduisent le fait que le foyer est complet la plupart du temps et qu'il ne dispose dès lors d'aucune place immédiatement disponible en cas d'urgence ; les situations de crises qui nécessiteraient un placement rapide ainsi qu'une période d'évaluation ne peuvent pas être prises en charge de manière adéquate ; elles produisent parfois un accueil d'urgence de 24h suivi d'un retour en famille dans des conditions précaires ; d'autres situations sont mises en attente jusqu'à l'éclosion de la prochaine crise. Ce manque de disponibilité provoque des interventions tardives, ce qui nuit à l'efficacité du travail avec les familles, notamment en raison de l'aggravation et de l'accumulation des difficultés avant le placement.

La liste d'attente a compté régulièrement une dizaine de demandes[4]. Notons toutefois que la gestion de la liste d'attente est une gageure lorsque le foyer est complet pendant plusieurs mois d'affilée ; les placements suivants ne se décident pas sur la base de leurs priorités, mais au hasard des crises et des accueils d'urgence. Pour toute l'année 2014, les fois où l'attribution d'une place disponible a pu être discutée avec le service placeur se sont comptées sur une seule main[5].

Cette situation alarmante est également illustrée par la proportion particulièrement élevée de placements d'urgence en 2014 : 39 placements ont été réalisés en urgence, soit 58% des placements. Parmi les jeunes arrivés en urgence, près de la moitié ont dû repartir après le délai théorique de 24h[6] en raison du manque de place, 11 sont restés dans l'attente d'une place dans un autre foyer (placements de transition[7]) et 10 ont effectué un placement d'évaluation de trois mois.

Au total, 34 évaluations ont été réalisées, dont 20 sur demande des parents (sans mandat officiel) et 14 sur demande de la justice de paix. Comme cela était déjà relevé l'année dernière, la proportion d'enfants qui ont pu retourner dans leur famille après Transit est clairement plus importante lorsque le placement a été effectué sans mandat officiel (80% des enfants placés sur demande des parents sont retournés dans leur famille après le placement, alors que cette proportion est de 50% en cas de demande de la justice de paix). D'une part, nous observons souvent que les parents se mobilisent davantage durant le placement s'ils en ont pris eux-mêmes la décision ; d'autre part, les placements qui nécessitent une mesure de protection, telle qu'un retrait de droit de garde, correspondent généralement à des situations familiales plus difficiles. Nous relevons par ailleurs que 5 placements d'évaluation ont été interrompus avant le terme prévu, dont 3 pour des raisons relevant de la situation personnelle des jeunes (hospitalisation psychiatrique, fugues répétées ou comportement nécessitant l'interruption du placement) et 2 par manque de collaboration de la famille.

---

[4] Ce nombre est peu représentatif, certaines demandes n'étant même pas relayées par le service placeur étant donné le manque de place.

[5] Comme nous le relevions en 2013, la gestion de la liste d'attente de Transit a été améliorée, conjointement avec le SEJ, afin de mieux définir les priorités au moment où une place se libère. Au niveau du SEJ, une personne de référence supervise l'ensemble des demandes de placement à Transit et facilite la mise à jour des informations ainsi que la communication avec les intervenants en protection de l'enfance concernés. Ce fonctionnement permet de mieux attribuer les places disponibles, mais l'organisation des placements est régulièrement perturbée par les admissions en urgence.

[6] Lorsque le jeune a été admis d'urgence et qu'il n'y a pas de place disponible, le service placeur doit trouver une autre solution dès le premier jour ouvrable suivant l'admission.

[7] Lorsqu'un jeune ne peut pas rester dans sa famille et que sa situation ne nécessite pas - ou ne permet pas - une évaluation, il arrive qu'il soit placé à Transit le temps qu'une place se libère dans un foyer de plus long terme. Ce type de placement, dit de transition, est sensé durer le moins longtemps possible.

46% des jeunes placés en 2014 sont d'origine étrangère. Seuls 2 placements ont concerné des jeunes de langue allemande (aucun placement d'évaluation). 14 familles ont pu bénéficier d'un suivi AEMO directement après la fin du placement de leur enfant à Transit. La possibilité de mettre en place un suivi AEMO après le placement permet d'augmenter la proportion des retours en famille ; cette mesure garantit une meilleure continuité du suivi et apporte de la sécurité pour la famille et pour le service placeur.

La durée moyenne des placements a été de 54 jours, mais avec de fortes variations :

de 1 à 10 jours	:	15 placements
de 11 à 30 jours	:	11 placements
de 31 à 60 jours	:	15 placements
de 61 à 100 jours	:	14 placements
plus de 100 jours	:	12 placements (maximum 199 jours)

Les placements qui ont duré plus de 100 jours concernent essentiellement des jeunes qui ont été transférés vers d'autres institutions (attente de places disponibles) ou pour lesquels une décision de justice concernant le lieu de vie après Transit était nécessaire. A nouveau, nous devons relever que le temps nécessaire aux décisions judiciaires est parfois problématique, tant pour la disponibilité des places que pour les jeunes se trouvant dans l'incertitude quant à leur futur lieu de vie. De même, le temps nécessaire aux autorités pour définir la suite du placement après un accueil d'urgence (évaluation de la situation, interruption du placement) est souvent relativement long (entre 4 et 6 semaines), ce qui complique la collaboration avec les familles, notamment pour la mise en place des modalités de contacts et de visites entre le jeune et ses parents.

Répartition par tranches d'âge des enfants placés à Transit :

0 – 6 ans	: 2%
7 – 11 ans	: 15%
12 – 15 ans	: 55%
16 – 18 ans	: 28%

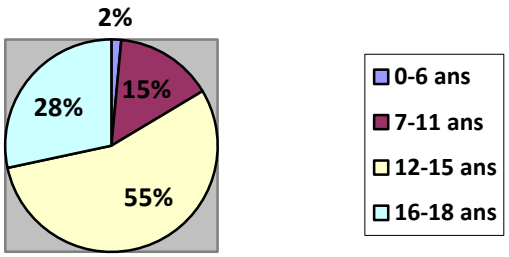

Répartition par provenance :

Sarine :	37
Glâne :	4
Gruyère :	15
Broye :	6
Lac :	2
Singine :	2
Veveyse :	1
Hors Canton :	0

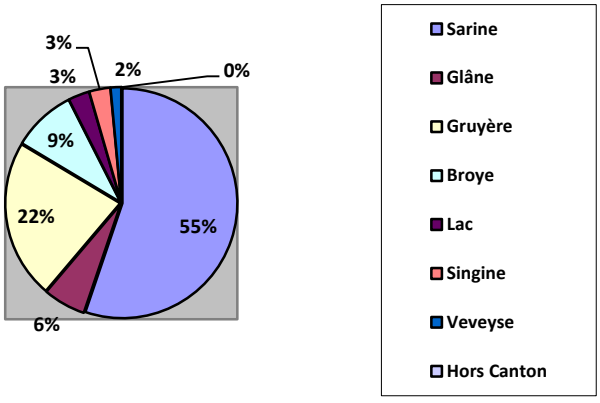

20ème anniversaire : retour sur 20 années d'accueil d'urgence

Jusqu'aux années 1990, les maisons d'éducation du canton de Fribourg devaient prendre en charge les situations d'urgence en plus des placements en cours. Il apparaissait que ces situations étaient particulièrement délicates à gérer, puisqu'elles se produisaient à des moments et à des fréquences variables et imprévisibles. Les responsables de ces institutions ont alors exprimé le besoin de mettre en place une structure pouvant accueillir des enfants et des jeunes en crise dans le cadre de « placements de dépannage ».

Au printemps 1992, un groupe de travail déposait un rapport qui demandait la création de deux structures particulières :

- Un foyer d'accueil d'urgence pour les enfants et adolescents/es.
- Un service d'action éducative en milieu ouvert permettant le suivi de jeunes enfants, afin d'éviter des mesures de placement.

En mai 1995, le groupe de travail s'est constitué en une Fondation dont les buts sont les suivants :

> *« offrir aux enfants et adolescents/es en détresse, victimes de toutes formes de violences, vivant une situation de crise mettant en danger leur développement ou leur sécurité, un lieu d'accueil momentané permettant d'évaluer la situation, d'envisager un retour en famille ou d'autres prises en charge et, d'autre part, d'utiliser la mise en place d'un vaste réseau de ressources permettant l'étroite collaboration avec tous les services et autorités spécialisés qui se rapportent à l'aide et à la protection des enfants et adolescents/es ».*

En août 1995, l'équipe éducative débutait son travail dans une maison sise au sein d'un quartier de villas contiguës à Villars-sur-Glâne, proche de Fribourg. La structure devait pouvoir offrir l'accueil simultané de 7 enfants et adolescents/es. Le 26 août 1995, le premier usager était admis à Transit. En 1997, la structure déménageait à Belfaux (à 8 km de Fribourg) pour occuper pendant 5 ans une villa individuelle.

En février 2001, le Service de la prévoyance sociale octroyait à la Fondation Transit la reconnaissance cantonale en tant qu'institution spécialisée au sens de la loi du 20 mai 1986 d'aide aux institutions s'occupant de personnes handicapées ou inadaptées.

Fin 2001, la Fondation Transit a acheté un immeuble à Villars-sur-Glâne. Des aménagements ont été réalisés et ont permis à la structure d'accueil de s'installer dans ses nouveaux locaux au printemps 2002. Des aménagements complémentaires ont eu lieu pour répondre à la demande du Service de la prévoyance sociale du canton de Fribourg d'augmenter la capacité d'accueil à 10 places, dès le 1er septembre 2002.

Constatant que le nombre de places à disposition reste insuffisant et que de nombreuses demandes n'aboutissent pas, un projet a été déposé début 2011 pour la création d'une antenne décentralisée, située dans le sud du canton, et qui porterait la capacité totale d'accueil à 16 places. Ce projet a été refusé par l'Etat en 2011 puis en 2012, pour des raisons économiques. En 2014, le projet d'agrandissement du foyer, consistant en la création de 2 groupes éducatifs de 8 jeunes, a été déposé aux autorités cantonales, qui l'ont soutenu auprès des services de la confédération. Ce projet est actuellement en discussion et différents sites sont en cours d'évaluation.

1995 – 2014 : Journées de placement (JP) & et journées facturées (JF) [8]

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
JP	610	1985	1665	1863	1716	2316	2142	2653	3269	3280	2977	3198	3089	2894	3061	3033	3206	3557	3487	3620
JF	541	1782	1419	1678	1616	2034	1976	2299	3020	2903	2641	2839	2675	2588	2600	2528	2346	2662	2663	2554
Total plct	22	47	56	44	46	43	46	57	59	53	52	58	61	60	67	58	60	59	71	67
Fille	12	22	29	18	24	16	19	34	31	22	27	34	33	30	37	27	33	28	33	30
Garçon	10	25	27	26	22	27	27	23	28	31	25	24	28	30	30	31	27	31	38	37

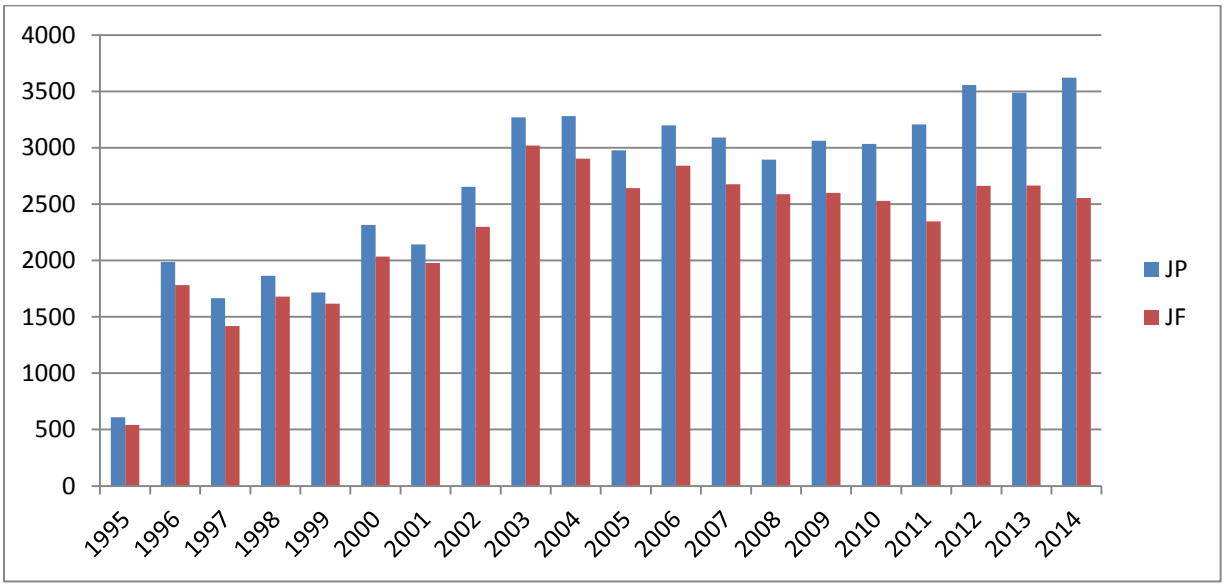

[8] Les journées de placement représentent la durée pendant laquelle une chambre est occupée par un jeune, entre le jour de son arrivée et le jour de son départ. Les journées facturées servent de base à la facturation de la contribution financière des parents, selon les critères définis par l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 décembre 2000. Une journée est facturée lorsque le jeune consomme au moins un repas dans le cadre du foyer.

Structuration de l'évaluation

Depuis 2009, un important travail a été effectué avec l'équipe psycho-éducative afin de mieux définir et d'approfondir la procédure d'évaluation. Les placements d'évaluation de 3 mois sont organisés selon un échéancier précis qui fixe les différentes étapes du travail avec le jeune et sa famille.

> *L'entretien d'admission marque le début de l'évaluation. Durant le premier mois, les données cliniques sont rassemblées (anamnèse, génogramme, description de la situation de crise, questionnaires) ; les 6 semaines suivantes servent à la définition des hypothèses de compréhension et des objectifs d'intervention ; le bilan a lieu à la 10ème semaine et les 2 dernières semaines permettent d'organiser la fin du placement et de rédiger le rapport. Chaque évaluation est portée par l'éducateur de référence et la psychologue, et plusieurs analyses en équipe sont agendées dès l'entretien d'admission. Des entretiens avec le jeune et sa famille sont organisés pratiquement chaque semaine.*

Schéma de l'évaluation pratiquée à Transit :

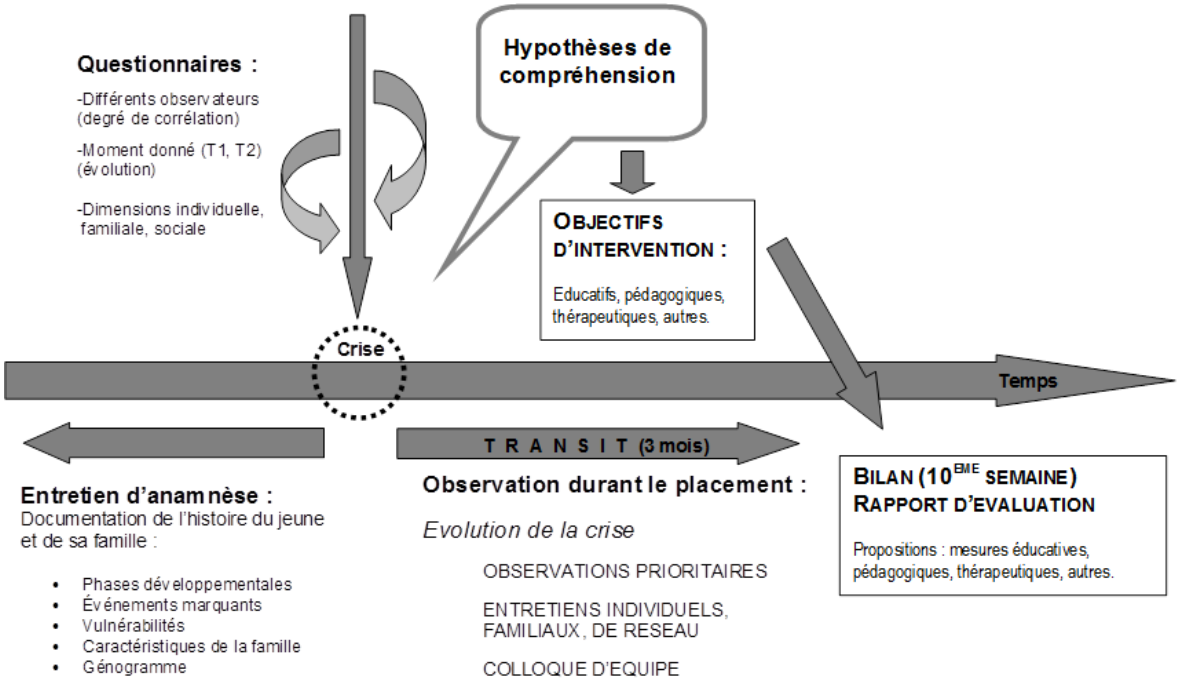

Depuis la mise en place de cette procédure, le travail avec les familles a été intensifié et l'objectif du retour du jeune dans sa famille est systématiquement évalué. Dans ce but (pour autant que la situation le permette), le jeune passe régulièrement du temps dans sa famille, selon une progression adaptée à chaque situation.

Même si les journées de placement ont fortement augmenté ces dernières années, le nombre de journées facturées aux parents est resté relativement stable. La diminution de la proportion des journées facturées par rapport aux journées de placement (voir tableau ci-dessous) illustre l'intensification du travail avec les familles dans l'objectif du retour de l'enfant à son domicile après Transit. En effet, au fut et à mesure que ce projet se précise, l'enfant passe des temps plus conséquents à la maison, ce qui donne des indications précieuses sur l'évolution de la situation dans la famille. Cette progression n'est possible qu'à condition de travailler intensivement sur la situation de crise dès l'arrivée du jeune à Transit[9].

1995-2014 : proportion des journées facturées

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prop. JF/JP	89%	89%	85%	90%	94%	88%	92%	87%	92%	88%	89%	89%	86%	89%	85%	83%	73%	75%	76%	71%

	1995-2008	**2009-2014**
	Durant la période de 1995 à 2008, les journées facturées représentent 89% du total des journées de placement.	Depuis 2009, cette proportion est de 77%.

[9] L'écart entre les journées de placement et les journées facturées ne s'explique pas uniquement par les temps famille organisés pendant le placement. Les journées non-facturées correspondent également aux journées pendant lesquelles le jeune est absent pour d'autres raisons (hospitalisation brève, fugue, recadrage, séjour de rupture, etc.).

Activités 2014 du Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Pour la troisième année consécutive, le montant de la subvention est resté stable (605'000.-), de même que l'équipe éducative, constituée de sept collaborateurs permanents, pour un total de 435 %. Les postes de l'administration se montent toujours à 20% (5% secrétaire, 15% direction).

Pour toute l'année 2014, **1956** entretiens ont été organisés par le service AEMO (**1659** visites effectuées + **49** « portes fermées[10] » + **170** visites annulées + **78** entretiens de réseau).

Au total, **216** familles ont été suivies par le service, ce qui représente **374** enfants (fratries)[11], dont **171** garçons et **203** filles. Le délai moyen d'attente avant le début du suivi correspond en moyenne à environ six semaines. Les éducateurs du service ont couvert près de **51'500** kilomètres dans les différents districts du canton.

Evolution des statistiques 2007 – 2014

	Visites facturées[12]	*Différence*	Situations suivies	Montant de la Subvention	*Différence*
2014	**1708**	***- 79 (-4.5%)***	**216**	605'000	-
2013	1787		213	605'000	-
2012	1769	*+ 18 (1%)*	182	605'000	*+55'000*
2011	1620	*+149 (9%)*	193	550'000	*+100'000*
2010	1339	*+281 (21%)*	158	450'000	*+75'000*
2009	1265	*+74 (5.9%)*	148	375'000	*+40'000*
2008	1083	*+182 (16.8%)*	116	335'000	*+85'000*
2007	901	*+182 (20.2%)*	113	250'000	

[10] Les « portes fermées » correspondent à des visites programmée qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de l'absence de la famille, sans avertissement préalable ; elles sont facturées car elles occasionnent des déplacements et des pertes de temps conséquentes.

[11] Dans un but de prévention et de prise en charge globale, les frères et sœurs des enfants sont souvent intégrés au suivi dès la demande envoyée par le SEJ.

[12] Les visites facturées correspondent aux entretiens réalisés et aux « portes fermées ».

Répartition des situations par district :

	2012	2013	2014
Sarine	77	79	76
Glâne	9	11	25
Gruyère	42	49	45
Broye	10	13	19
Lac	10	21	23
Singine	22	26	20
Veveyse	12	14	8

Caractéristiques des familles suivies en 2014

Les caractéristiques des familles suivies par le service en 2014 sont identiques à celles observées en 2013 : un peu moins du tiers sont des familles dites « intactes », c'est-à-dire des familles dans lesquelles les deux parents vivent sous le même toit avec leurs enfants. Un peu plus de la moitié sont des familles monoparentales et le reste, soit un sixième, des familles recomposées[13].

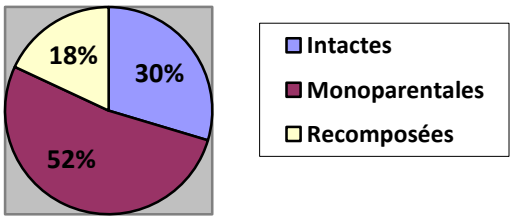

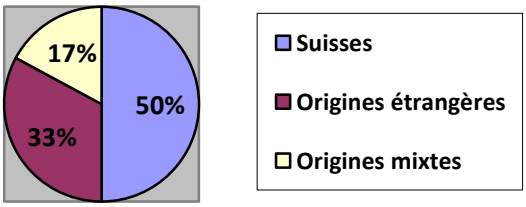

La moitié des familles suivies en 2014 sont suisses. L'autre moitié est composée pour 1/3 de familles d'origine mixte (un des parents est d'origine étrangère) et pour 2/3 de familles dont les deux parents sont étrangers[14].

Tranches d'âge des enfants :		**2013**	**2014**
0 – 5 ans	:	45	45
6 – 11 ans	:	136	147
12 – 15 ans	:	114	117
16 – 18 ans	:	63	59
+ 18 ans	:	0	6

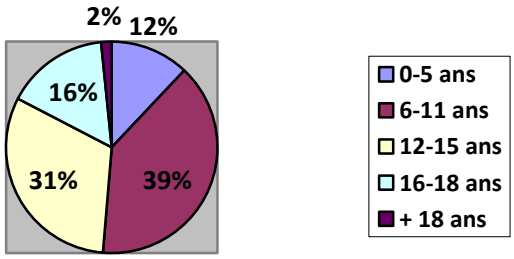

[13] Dans ces deux dernières catégories, il est aisé de comprendre que les rôles éducatifs sont souvent plus difficiles à assumer et soulèvent des questions délicates : collaboration éducative des parents séparés, participation du nouveau conjoint dans l'éducation, etc.

[14] Ces situations nécessitent parfois le recours à des interprètes. Nous rappelons également qu'une éducatrice du service AEMO a effectué une formation à l'accompagnement des migrants.

Commentaires :

Pour la troisième année consécutive, le montant de la subvention est resté stable (605'000.-), de même que l'équipe éducative, constituée de sept collaborateurs permanents, pour un total de 435%. Les postes de l'administration se montent toujours à 20% (5% secrétaire, 15% direction).

Le nombre de visites effectuées en 2014 est légèrement inférieur à celui de 2013. Cette diminution est la conséquence de l'absence d'une collaboratrice pendant plus de 2 mois, pour des problèmes de santé. Malgré cela, le nombre total de situations suivies a légèrement augmenté. Comme pour les années précédentes, la grande majorité des entretiens se sont tenus au domicile des familles.

Le service AEMO de la Fondation Transit a eu le plaisir d'organiser le 4ème congrès du groupement apemo.ch[15], organe faîtier des associations de suisse latine oeuvrant dans le domaine de l'éducation en milieu ouvert. L'organisation de cet événement a représenté une belle opportunité pour mettre en évidence les activités de la Fondation Transit et pour promouvoir les interventions éducatives à domicile.

Cet événement, qui a connu un franc succès, s'est tenu au château de Villars-les-Moines les 4 et 5 septembre 2014, sur le thème de la dimension créative du partenariat entre les intervenants et les familles. La première journée, réservée aux membres, a offert des ateliers pratiques et la deuxième journée, ouverte à d'autres participants, a proposé plusieurs conférences fort intéressantes.

M. Ramon Pythoud, éducateur au service AEMO de la Fondation Transit, assume depuis 2012 la présidence de l'association apemo.ch. Il a coordonné avec brio l'organisation du congrès et donne ci-après un compte-rendu de son déroulement.

[15] APEMO : Groupement des AEMO et pratiques éducatives en milieu ouvert de Suisse latine.

Congrès apemo.ch 2014

Le service AEMO de la Fondation Transit est membre de l'apemo.ch (groupement des AEMO et pratiques en milieu ouvert de Suisse latine) depuis de nombreuses années. Il y est représenté par deux délégués ainsi qu'au comité.

Le groupement apemo.ch a pour buts de promouvoir les pratiques éducatives en milieu ouvert, de favoriser l'échange sur les pratiques et les nouvelles expériences et de favoriser la formation continue. Le congrès organisé tous les deux ans par l'un des services membres est donc un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des professionnels actifs dans le milieu ouvert dans les cantons romands et au Tessin, ainsi que pour leurs partenaires.

Depuis la première édition en 2008 à Neuchâtel, les deux journées de congrès constituent un moment privilégié de formation et d'échange. C'est également l'occasion renouvelée de se rendre compte que l'AEMO se pratique de manière différente dans les différents cantons, s'inscrit autrement dans le système de protection de l'enfance ou de soutien à la parentalité des cantons respectifs. Après la participation de différents membres de l'équipe aux congrès de Neuchâtel, Lugano et Delémont, le service AEMO de la Fondation Transit s'est mis à disposition pour l'organisation de la quatrième édition du congrès apemo.ch qui a eu lieu les 4 et 5 septembre 2014 au château de Villars-les Moines.

La thématique de la créativité a été le point de départ des réflexions menées tout au long de l'organisation ; la créativité dont on doit faire preuve dans l'intervention auprès des familles, mais aussi celle dont il faut pouvoir faire preuve pour s'adapter à l'évolution des besoins des familles bénéficiaires en adaptant les prestations. Les deux années de préparation du congrès ont été riches et intensives, impliquant toute l'équipe dans la conception et l'organisation de l'édition fribourgeoise du congrès. Le thème de la « dimension créative du partenariat entre les familles et les intervenants sociaux » a finalement été retenu et nos pratiques définies dans l'intitulé du congrès : sur le fil du lien, des pratiques funambules. Le travail en milieu ouvert implique en effet de *composer* avec les familles, les jeunes et les enfants suivis pour les accompagner dans leur lieu de vie naturel, au quotidien et dans une relation de collaboration qui doit d'abord être créée.

Plus de 120 professionnels actifs dans le milieu ouvert ont participé à la première journée réservée aux membres du groupement apemo.ch organisée sous forme d'ateliers qui ont permis de découvrir ou d'approfondir diverses méthodes et outils d'intervention (Marte Meo, outil de mesure de l'alliance thérapeutique, co-éducation, techniques de théâtre et jeux de rôle, sculpture d'échelles et yoga du rire) présentées par des intervenants de la région fribourgeoise et de Suisse romande ainsi que du Québec. Un mini-laboratoire expérimental a également été proposé par une des équipes tessinoises sur le thème de la créativité dans l'éducation et a abouti à un bref film réalisé avec les participants. Un atelier a aussi permis de présenter les outils créatifs et les jeux éducatifs imaginés pour intervenir dans les familles par des membres de l'équipe du service AEMO de la Fondation Transit.

Les ateliers ont permis d'initier des réflexions et des échanges qui se sont poursuivis de manière informelle lors des repas et de la soirée dans les jardins du château, notamment en marge de l'exposition qui a permis à chacun des services membres du groupement apemo.ch de présenter ses différentes prestations et de rendre compte de la diversité des pratiques en terme d'accès, d'organisation et de durée du suivi.

La seconde journée inaugurée par le mot de bienvenue de la Conseillère d'Etat en charge de la Direction de la santé et des affaires sociales, Mme Anne-Claude Demierre, a réuni près de 200 professionnels issus du milieu ouvert et plus largement du domaine social pour un cycle de quatre conférences.

- Tania Ogay, Professeure associée au Département des sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg a tout d'abord permis d'aborder le thème du partenariat avec les familles dans une perspective de communication interculturelle en présentant la recherche COREL sur la construction de la relation école-familles.

- Emilie Potin, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Rennes 2 a ensuite eu l'occasion de présenter ses travaux réalisés en lien avec des équipes AEMO de la région Bretagne sur les ajustements de la relation éducative pour passer d'une décision négociée à un engagement dans la mesure, pour passer d'une logique d'intervention à une logique d'accompagnement.

- Francis Alföldi, Docteur en sciences de l'éducation et consultant en méthode d'évaluation dans la région parisienne, a permis de poursuivre la réflexion sur l'accompagnement en introduisant les concepts d'empowerment puis de centration sur l'enfant pour définir le travail dans ou avec les familles, entre collaboration, participation et adhésion.

- Gilbert Pregno enfin, psychologue et directeur d'un service AEMO au Luxembourg, a proposé une intervention captivante et empreinte d'humanité en prenant le thème à contre-pied, soit en partant de la réalité des familles qui ne demandent rien et pour lesquelles la « non-collaboration » est une solution. Les pistes d'intervention proposées dans cette conférence conclusive ont permis à chacun de remettre la relation et l'engagement au cœur de nos interventions et de remettre de l'espoir là où il semble parfois ne plus en avoir.

Le programme du congrès est toujours disponible sur le site www.apemo.ch.

Ramon Pythoud, éducateur social au Service AEMO
Président de l'apemo.ch

Conclusion

En 20 ans, Transit a accueilli plus de 1000 enfants et adolescents (1125 au 30.06.2015). Dans le même temps, la population du canton est passée de 230'000 à 300'000 personnes[16], soit une augmentation de 30%. Cette tendance est particulièrement marquée depuis 2003 (+20%), date de la dernière augmentation de la capacité d'accueil de Transit (de 7 à 10 places). Il apparaît que la population nouvelle est composée pour une part importante de familles d'origine étrangère cumulant parfois des difficultés multiples, ce qui se retrouve dans la proportion importante de jeunes d'origine étrangère dans l'effectif de Transit. De plus, en comparaison intercantonale, le canton de Fribourg dispose de peu de places d'accueil d'urgence pour les enfants et adolescents. Cela fait plusieurs années que nous signalons cette situation préoccupante aux autorités du canton et nous sommes satisfaits de constater que celles-ci ont reconnu désormais la nécessité d'agrandir Transit. Dans le domaine de l'enfance, intervenir suffisamment tôt peut permettre des économies financières et sociales.

Pour conclure, je tiens à relever l'excellente collaboration que nous entretenons avec les nombreux intervenants externes avec qui nous coopérons régulièrement. Je remercie également l'ensemble des collaborateurs de la Fondation pour la qualité de leur travail. Finalement, je tiens à témoigner ma reconnaissance à la Présidente ainsi qu'aux membres du comité et du Conseil de Fondation pour leur engagement en faveur de l'institution. Leurs compétences sont particulièrement précieuses pour réaliser la nouvelle infrastructure qui devrait prochainement abriter les activités de la Fondation.

Pascal SCHWEIZER, directeur

Donateurs

Nous adressons nos remerciements chaleureux à nos généreux donateurs, lesquels nous soutiennent et nous encouragent dans notre activité. Leurs dons sont utilisés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

- **La Fondation Internationale de la Communauté de l'Emmanuel**, pour ses dons réguliers à la Fondation Transit, depuis plusieurs années.
- **La Fondation CAP, Constellation Active Performance**, qui offre gratuitement aux enfants accueillis par Transit des activités de dépassement de soi dans un encadrement sécurisé et chaleureux.
- **Donateurs privés**

[16] Source : Population du canton (…) de 1785 à 2013. Annuaire statistique du canton de Fribourg – 2015. Etat de Fribourg : Service de la statistique, Direction de l'économie et de l'emploi.